

PRÉFET-ÈTE POUR LE DISTRICT DE LAUSANNE

CDI 80-100%

MISSIONS PRINCIPALES

Vous représentez le Conseil d'état dans le district.

Vous assurez la direction générale de la préfecture.

Vous veillez à l'exécution des lois.

Vous exercez diverses tâches résultant de lois spéciales et rendez la justice dans certains domaines.

Vous contribuez à la promotion du district et à la collaboration régionale.

Lieu de travail : Lausanne

Classe salariale : 15

Divers : entrée en fonction dès le 1^{er} janvier 2026 ou à convenir. Dans le cadre de la procédure de recrutement, les candidat·e·s seront amené·e·s à présenter un extrait du registre des poursuites et du casier judiciaire de moins de 3 mois.

Le canton de Vaud s'organise en dix préfectures correspondant aux dix districts. La préfecture constitue l'entité administrative de proximité de l'Etat dans le territoire. Elle est dirigée par un-e Préfet-ète et rattachée administrativement à la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes. Ses compétences sont institutionnelles et administratives (surveillance des communes notamment), pénales (répression des contraventions) et civiles (présidence de la commission de conciliation en matière de bail).

DOSSIER DE CANDIDATURE

Dossiers électroniques à envoyer en un seul PDF à : rh.dgaic@vd.ch

DELAI DE POSTULATION

14.09.2025

PROFIL SOUHAITE

Très bonne connaissance du district et des institutions.

Leadership, sens de l'écoute et de la communication.

Bonne compréhension des enjeux relatifs aux domaines du droit et de la gestion.

Une formation supérieure serait un atout.

Domicile dans le district de Lausanne.

RENSEIGNEMENTS

Madame Céline Panico
Responsable RH DGAIC
Tél. 021 316 45 50

vd.ch/prefets